



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
DU PAYS DE MONTBELIARD

**FFSA**

Date de  
réception

N° de COURSE

**42ème Course de Côte de Colombier-Fontaine  
Jeudi 30 mai 2019**

Demande d'engagement

PILOTE

Nom propriétaire

MODELE

MARQUE

GROUPE

CLASSE

Immatriculation

N°Passeport technique

Fiche homologation

Cylindrée exacte

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter les termes. Ils certifient être en possession de leur permis de conduire le jour de l'épreuve et certifient que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts.

Fait à :

Le

**Ci-joint la somme de**  
170 € Tarif avec publicité pour les concurrents non ASA PM  
150 € Tarif avec publicité pour les membres ASA PM

**Chèque à l'ordre de : ASA Pays de Montbéliard**

A retourner avant le **23 mai 2019** à minuit( cachet de la poste faisant foi ) :

**Mme HIRN Florence**

**3 rue du Temple**

**25750 AIBRE**

**Moins 10€ si l'engagement est reçu avant le 15 mai :**  
la liste sera publiée sur le site.

**Pour les engagements reçus après cette date soit le 15 mai,**  
les droits seront à payer en totalité.

Visa Technique

Visa Administratif

Mode de règlement

Espèces :

Chèque :